



AWANS BIODIVERSITE 52

Le saule têtard

Le saule têtard n'est pas une espèce en soi, mais un type de taille bien spécifique. La dénomination « têtard » se réfère à la larve de grenouille ou de crapaud qui présente une grosse tête et un petit corps.



D'autres essences que le saule peuvent être menées en têtards (frênes, charmes, chênes).

Les branches coupées servaient autrefois de bois de chauffe ou de manches à outils.

Le long des rouas qui collectaient les eaux de ruissellement et drainaient les champs gorgés d'eau nos ancêtres ne manquaient pas de planter des saules qu'ils taillaient en têtards. C'était une forme de taille traditionnelle dans nos campagnes.

Certains vieux saules têtards formaient des limites de propriétés. De plus, les rameaux souples peuvent aisément être utilisés en vannerie. Un ensemble de saules taillés pour la production d'osier est une oseraie.

Les saules têtards plus âgés présentent des cavités dans lesquelles certaines espèces animales cavernicoles comme les mésanges, les chouettes aiment construire leurs nids.





Bien souvent, les creux se remplissent d'humus, terreau essentiel au développement des végétaux.

Il n'est pas rare qu'un saule têtard soit colonisé (via des graines ou des spores apportés par le vent ou par les oiseaux) par des lichens, des mousses, des fougères, la morelle douce-amère ou l'églantier qui vivent sur ce support végétal et forment un véritable « jardin suspendu ». Vu le caractère historique et les avantages écologiques qu'ils présentent, la Commune d'AWANS a décidé de planter des saules notamment aux Marnières le long du Grand Roua, et de les mener en têtards.



Les Marnières à Villers-l'Évêque

